



Conseils en productions horticoles

Je souhaite optimiser les performances techniques et économiques de mon exploitation horticole et être informé de l'activité professionnelle régionale.

→ Nous vous apportons un conseil prenant en compte la globalité et la stratégie de l'exploitation afin d'évoluer sur des pratiques agro-environnementales.

Qui est concerné ?

Tout agriculteur horticole

Notre prestation

Vous bénéficiez :

- d'un conseil technique individuel sur visite,
- de permanences et assistance téléphonique,
- d'informations et documents techniques dont les avertissements culturaux dans le cadre réglementaire,
- de réunions d'information ou visite en groupe,
- de formations Exploitants et Salariés,
- de pratiques innovantes issues de l'expérimentation et d'un accès à la base d'information ASTREDHOR,
- de l'appui à la certification Plante Bleue, aux demandes d'aides à l'investissement, ou encore aux procédures collectives (ex. grêle).

Nos +

Nous vous assurons un conseil indépendant et spécialisé, et des relations privilégiées avec les organismes d'expérimentation (ASTREDHOR) et de promotion (CERVIA).

DUREE

Engagement annuel (année civile)

NOS TARIFS

Cf. fiche tarifaire

NOTEZ-LE

Visites individuelles sur rendez-vous en option



Contact :

Service concerné : Service Technique et Economique
Téléphone : cf. fiche de contacts





LEGENDE ICONES



INDIVIDUEL



EN GROUPE



SUR VOTRE EXPLOITATION



A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE (siège au Chesnay 78) OU
L'UNE DE SES ANTENNES (cf. carte)



PONCTUEL



PAR ABONNEMENT

